



03002807

FORMULE IV

TRIBUNAL DE COMMERCE MONS. Actes des sociétés Déposé au greffe du tribunal de commerce de 26 DEC. 2002 e N° RESERVE AU TRIBUNAL DE COMMERCE	
---	--

RESERVE AU MONITEUR BELGE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIE OU IMPRIME

1. Inscription :

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▶

LOC INVEST

3. Forme juridique (en entier) ▶

Société Anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▶

Rue de la Rivièrelette 53 – 7330 Saint Ghislain

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▶

MONS, n° 130.304

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti) ▶

440.830.950

7. Objet de l'acte ▶

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux Annexes du Moniteur belge.

Extrait des décisions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 12 octobre 2002 à 10 heures.

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Les mandats de l'administrateur-délégué, Monsieur Jean-Marie DERKENNE et d'administrateur de Madame Chantal DEKETELAERE étant venus à expiration, il est décidé de les renouveler pour une durée de six ans.

Sauf réélection, ces mandats prendront donc fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2008.

Grandeur minimum du caractère à respecter :

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Pour extrait certifié conforme,

Jean-Marie DERKENNE Administrateur-délégué

Numéro du chèque ou de l'assignation

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page

Numéro du compte